

Territoires du Ruanda - Urundi .
Résidence du Ruanda .

949/P.1.
22-12-39

Kigali , le 18 décembre 1939.

N° 2647/P.I.F.

Objet : N° 2648/P.I.F. Transmis aux Messieurs les Administrateurs Territoriaux de Kigali, Nyanza, Astrida, Shungu, Kibungu, Ruhengeri, Byumba et Kibungu en les priant de porter à la connaissance des notables , le contenu de la présente .



Pour le Résident du Ruanda espéche
L'Administrateur Territorial Principal
G. Soudrant ,

Monsieur l'Administrateur Territorial ,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'inflige une pénalité disciplinaire de Frs.200.- au sous-chef K A B A T E R D H pour n'avoir pas demandé à l'autorité l'existence sur son colline d'un " B I H H K O " qui pratiquait son métier publiquement depuis plus de 20 ans .

Pour le Résident du Ruanda espéche
L'Administrateur Territorial Principal
signé: G.Soudrant ,

Monsieur l'Administrateur Territorial

8.

R I N D E X I .